

Protocole de réouverture de l'école primaire Thorez de Drocourt



- réalisé en collaboration avec l'équipe de l'école Thorez et la Municipalité de Drocourt,
- soumis à l'approbation de Monsieur Facon IEN,
- envoyé à la Municipalité dans le cadre de la mise en œuvre de la réouverture,
- présenté au Conseil d'École du 2/06/2020.

Ressources :

- Circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages.
<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>
- Protocole sanitaire : guide relatif aux écoles maternelles et élémentaires
http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/97/5/covid19---protocole-sanitaire-pour-la-r-ouverture-des-coles-67182_1280975.pdf
- Plan de réouverture des établissements scolaires du Département du Pas-de-Calais
- Déconfinement Covid 19 : modalités d'accueil et fonctionnement de l'école - Jennifer Ysewin CPC (document de communication avec les familles)
- Registre Incendie, PPMS en vigueur dans l'école

Préambule :

Constat d'effectifs enseignants et élèves :

La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, une enquête a été menée par les enseignants et parallèlement par Mme Valembois, Responsable éducation-jeunesse de la Municipalité.

Voici à ce jour les effectifs prévisibles pour une rentrée au 8 juin :

	TPS-PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves	2	3	5	4	6	4	5	4

Total : 33 élèves

Voici l'organisation prévue :

	PS-MS	GS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2
Nombre d'élèves	5	9	10 + 1	9 + 1
Enseignants en présentiel	Mme Mariage : matin + 1 ATSEM	Mme Derville : jeudi et vendredi M. Hédin : lundi et mardi	M. Bizet : temps plein	M. Letienne : temps plein
Enseignants en distanciel	M. Benhadja : temps plein Mme Mariage : après-midi	Mme Derville : lundi et mardi M. Hédin jeudi et vendredi	M. Delahaye : temps plein Mme Déprez : temps plein	Mme Tonneaux : temps plein

- Un enseignant réside avec une personne vulnérable et ne reprendra pas le présentiel.
- Le fonctionnaire stagiaire s'engage à assurer le présentiel à plein temps.
- La directrice sera présente à temps plein pour assurer la gestion des entrées et sorties, la vigilance au respect du protocole de reprise, la communication avec les familles. Elle peut venir en renfort d'un enseignant présent. Elle reste disponible pour gérer la mise à l'écart d'un élève ou d'un adulte en cas de suspicion de maladie ou de symptômes avérés.
- 3 AESH peuvent être présentes sur 4 (1 personne en ASA) en fonction des besoins des élèves en situation de handicap présents. A ce jour, 2 AESH suffisent à couvrir les besoins.
- Les enfants de Mme Mariage seront présents le matin en même temps que leur maman (+ 1 dans le tableau) tant que leurs écoles sont fermées (Billy-Montigny).

L'augmentation du nombre d'élèves présents peut modifier cette organisation à partir du 22/06/2020.

Les enseignants en distanciel à temps plein ou à mi-temps (à l'exception de M. Benhadja) seront alors amenés à revenir en présentiel devant des groupes d'élèves qui évolueront au fil du temps.

Au vu du petit groupe d'élèves de cycle 1, il est possible de l'accueillir dans le bâtiment élémentaire afin de gérer au mieux les moyens humains (personnels EN et municipaux). Le bâtiment ex-Dolto restera donc fermé pour le moment. Le groupe de PS-MS ne sera accueilli que le matin avec une ATSEM présente dans la classe 6 car elle jouxte les sanitaires. Le groupe de GS-CP sera accueilli en classe 1 (classe de CP), le groupe de CE1-CE2 sera accueilli en classe 5 (classe de CE1) et le groupe de CM1-CM2 en salle informatique.

Sommaire :

1. Les conditions d'accueil

Plans d'accès (entrée et sortie de l'école)

Plan des zones occupées par les différents groupes lors des arrivées, récréations et sorties (extérieur)

Plan d'occupation et de circulation des salles

Organisation générale et horaires

Capacité d'accueil

Signalétique

Gestion des soins infirmiers

Utilisation du bureau et utilisation du copieur

Activités sportives

Restauration et garderie périscolaire

2. Règles et consignes sanitaires

Règlement mis en application dans l'école, dans la cour, dans les sanitaires

Règlement de la classe et accès aux toilettes

Ventilation des classes

L'application des gestes barrière

Accès à l'infirmerie

Mise en place d'un lieu isolant l'enfant / adulte malade (local, installation, gestion et conditions matérielles)

Nettoyage et désinfection

3. Conditions d'accueil matériel et organisations pédagogiques :

1) Matériel pédagogique

Matériel personnel de l'élève, matériel de l'école en prêt aux élèves, matériel collectif

2) Organisation pédagogique

En présentiel, en distanciel

Dimensions sociale et psychologique : impact sur les personnels et les élèves

Bilans proposés

3) Communication avec les familles :

a) Moyens de communication mis en œuvre

b) Document d'informations préalable à la rentrée

4. Partenariat avec la commune

Matériel nécessaire

Coordination avec les personnels (ATSEM, personnel assurant le périscolaire, la restauration et l'entretien)

1. Les conditions d'accueil

1. Plans en annexes
2. Organisation générale et horaires:

Notre école a 2 accès : l'entrée se fait par la petite grille, les adultes restant à l'extérieur. Le chemin d'accès jusqu'à la cour est balisé au sol. Une zone de la cour est réservée le long du mur rénové. Une autre est réservée à l'orientation des élèves vers la zone dédiée à leur groupe.

- a) Entrées : la directrice se positionne à l'entrée de l'école afin de s'assurer qu'aucun adulte n'entre et que les élèves respectent le balisage mis en place. Elle reçoit les communications des familles. Deux AESH se placent dans la zone d'orientation pour aider les élèves. La directrice fait avancer les élèves un par un, un marquage au sol est prévu : il indique les distances à respecter.

Ouverture de la grille à 8h20 / 13h20 : accès prioritaire aux fratries

2nd rendez-vous à 8h30 / 13h30 pour les élèves de maternelle

Dernier rendez-vous à 8h40 / 13h40 pour les élèves d'élémentaire

Fermeture de la grille prévue à 8h45 / 13h45 au plus tôt sauf si les élèves ne sont pas tous entrés.

- b) Sorties :

A la sortie de la salle de classe, les enseignants sortent avec leur groupe et se positionnent dans la zone d'attente dédiée. La directrice ouvre la petite grille et fait avancer les parents un par un selon les mêmes modalités que les élèves à l'accueil.

Les parents avancent dans la zone réservée le long du mur rénové de la cour.

Les enseignants font sortir le ou les élèves concernés de la zone d'attente. Ceux-ci doivent rejoindre leur famille en respectant le sens de circulation indiqué par un balisage.

Les consignes ont été rappelées avant la sortie et un exercice a été mis en place lors de la première matinée.

Les parents rejoignent ensuite la grande grille et sortent côté route d'Arras.

Une autorisation parentale est demandée aux familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) d'élémentaire quittent seuls l'école du même côté.

Ouverture de la grande grille puis de la petite à 11h50 / 16h20 : accès prioritaire aux parents de fratries

2nd rendez-vous à 12h00 / 16h30 pour les parents de maternelle

Dernier rendez-vous à 12h10 / 16h40 pour les élèves d'élémentaire

Il ne reste alors dans la cour que les élèves bénéficiant du service de restauration scolaire ou de la garderie périscolaire sous la responsabilité des personnels municipaux.

- c) Zones de regroupement : elles sont organisées de façon à être sous le préau car il existe déjà des tracés au sol qui seront complétés et les élèves sont à l'abri des intempéries.

L'enseignant se trouve dans sa zone signalée par un panneau, les élèves sont avertis au préalable de leur groupe et de l'enseignant qui les accueille.

L'enseignant fait avancer son groupe complet en direction des sanitaires selon le chemin dédié et organise l'entrée des élèves, le passage au lavabo pour le lavage des mains et la sortie vers la classe.

d) Occupation des salles de classe :

Les salles de classes choisies sont toutes au rez-de-chaussée.

La classe de CP accueille le groupe de cycle 1 pour son mobilier adapté, sa proximité avec les toilettes et sa communication aisée avec le dortoir aménagé dans la classe de CM1-CM2.

La classe de CE1 de Mme Déprez accueille le groupe de cycle 2 + les CE2 pour son mobilier adapté et le fait que les élèves concernés la connaissent déjà.

La salle informatique accueille le groupe de cycle 3 – CE2 après un aménagement spécifique (enlèvement de plusieurs postes informatiques notamment).

Des classes pourront être ouvertes à l'étage en fonction de l'augmentation de l'effectif.

Le mobilier est placé de façon à causer le moins de déplacements possible.

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, ce qui implique de :

- Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaires
- Eloigner les tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe
- Limiter les déplacements dans la classe. Veiller à limiter les croisements dans la classe.
- Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

Le personnel porte un masque dans toutes les situations de classe.

Le bureau et l'accès au photocopieur sont réservés aux adultes.

L'infirmier est au fond du couloir de l'entrée 1. Son accès est sécurisé par un meuble bas placé là.

En cas de maladie (suspicion Covid19) d'un enfant, les parents viennent chercher l'enfant à la grande grille. La salle Rased, située près de cette grille, est réservée à la mise à l'écart de l'élève sous la surveillance de la directrice.

e) Récréations :

La directrice veille à la fluidité de la circulation et au respect des règles pendant les récréations.

Les enseignants ont la charge de leur groupe pendant la récréation avec l'ATSEM / une AESH en renfort : il n'y a pas de rotation de service. Les groupes ne peuvent pas se croiser.

Pendant les récréations, les maîtres veillent au respect des distances.

Une zone est dédiée à chaque groupe : dans la cour, les élèves de la PS au CP soit 14 élèves au plus. Au stade de football (l'école a un accès privatif à cet espace qui couvre plus de 2 terrains de football), les élèves du CE1 au CM2 soit 21 élèves au plus.

Les élèves qui se blessent rejoignent la zone infirmerie avec l'AESH qui prend soin de noter dans le cahier les soins apportés. L'élève est soigné par la directrice. Elle prend soin de porter un masque et de mettre des gants avant de soigner l'élève. Le matériel (y compris du gel hydro alcoolique) est mis à disposition dans l'armoire. Les gants sont immédiatement jetés dans une poubelle qui ferme et l'élève reconduit dans son groupe par l'AESH.

f) Circulation dans le bâtiment

La circulation se fait aux horaires d'entrée, de sortie et de récréation uniquement.

Il est demandé d'éviter les passages aux toilettes entre les périodes de classe avec une grande flexibilité en fonction de l'âge des élèves et de leur situation (par exemple si l'élève est porteur de handicap).

L'accès aux toilettes pendant la récréation se fera à partir de chaque classe. L'enseignant régule les entrées, lavage des mains et sorties.

Les adultes qui déjeunent sur place doivent placer leur repas au bureau. Il faut tenir compte des principes de désinfection lors des usages des électroménagers et du mobilier. Des lingettes désinfectantes seront fournies.

Les portes ne sont fermées qu'afin d'éviter les zones de contact (par exemple entre le bureau et le sas d'entrée), sinon elles sont bloquées en position ouvertes par un cale-porte.

g) Capacité d'accueil :

Seuls 33 élèves seront présents en cas de reprise. Pour le moment, nous pouvons accueillir tout le monde.

Au cas où l'effectif augmente :

Les élèves prioritaires : seuls les élèves des personnels nécessaires à la gestion de la crise seront accueillis quotidiennement (personnels soignants, de sécurité intérieurs, éducation nationale, élèves fragiles, élèves porteurs de handicap), les autres élèves auront un emploi du temps alterné.

Inscription des élèves : Les parents s'engagent pour 2 semaines (du 8 au 19/06 inclus puis du 22/06 au 3/07 inclus). Ils recevront ensuite la confirmation que leur enfant sera accueilli afin que l'équipe éducative puisse se réorganiser en fonction des effectifs et que la Municipalité puisse organiser la restauration scolaire et la garderie périscolaire.

h) Signalétique :

Affichettes à télécharger :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/t-l-charger-le-kit-complet-des-6-affiches-pdf--67365.pdf>

Recommandations aux professeurs en élémentaire

<https://www.education.gouv.fr/media/67350/download>

Recommandations aux professeurs en maternelle

<https://www.education.gouv.fr/media/67350/download>

Vidéographie à partager :

<https://www.youtube.com/watch?v=szymTEXVumU&feature=youtu.be>

Les circulations et zones sont signalées par des affichages à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments.

Les zones prosrites sont fermées avec des rubans de signalisation.

Les affiches des gestes barrière et les consignes de déplacement sont clairement visibles.

i) Utilisation du bureau et utilisation du copieur

La pièce du photocopieur ne peut accueillir plus de deux personnes à la fois. Il y est prévu un flacon de gel hydro alcoolique et des lingettes.

La cafetière, le réfrigérateur et l'ordinateur du bureau peuvent être utilisés. Chacun apporte et remporte sa tasse. De même, il y est prévu du gel hydro alcoolique et des lingettes.

Au bureau sont rangés : des masques, du gel ou solution hydro alcoolique, des blouses pour le personnel.

La directrice, si elle doit accueillir des parents pour inscription par exemple, le fera dans un espace aménagé à l'extérieur.

j) Activités sportives : la cour de récréation et le stade sont accessibles. Il faudra organiser et afficher un planning d'utilisation. Le matériel collectif est rangé et ne doit pas être emprunté. Le matériel de balisage sera rangé dans la salle du photocopieur. La pratique sportive se fera suivant les consignes pédagogiques données.

« Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course. »

k) Garderie périscolaire et service de restauration : les modalités d'inscription sont définies par les services municipaux et restent de la responsabilité de la Municipalité.

La Municipalité demande aux familles de fournir un panier-repas dans une glacière portative. A ce jour, cela concerne 7 à 10 élèves.

2. Les règles et consignes sanitaires

1) Le règlement de l'école et les règlements de classe restent en vigueur.

Quatre articles sont ajoutés le temps de cette reprise et jusqu'à nouvel ordre.

- « Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les personnels procèdent de la même manière. »
Si à l'entrée un élève semble malade, le personnel se réserve le droit de prendre sa température **par un test frontal** puis de demander à la famille de venir le chercher au plus vite.
En cas de suspicion du Covid-19, l'école isolera immédiatement l'enfant ou l'adulte avec un masque dans un local prévu à cet effet et organisera le retour au domicile. L'école informera le service médical en faveur des élèves (ce.i62smfe@ac-lille.fr) et l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription. Un appui de l'infirmière scolaire pourra être sollicité en cas de difficulté.
- L'organisation mise en place dans l'(es) école(s) doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).
- Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.
Guide relatif aux écoles maternelle et élémentaires - Ministère de l'Education Nationale
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école, des modalités de communication alternatives sont mises en place, l'ENT est privilégié.

2) La ventilation des classes

Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

3) Les toilettes

- Limiter le nombre d'enfants présents dans les sanitaires afin de respecter la distanciation physique.
- Neutraliser un urinoir sur deux afin de respecter les distances
- Aérer fréquemment les sanitaires et/ou vérifier le bon fonctionnement de la ventilation.
- Demander aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC (affichage)
- S'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves de se laver les mains (eau, savon liquide, privilégier les essuie-mains papier à usage unique ou le séchage à l'air libre)
- Veiller à ce que les élèves d'élémentaire tirent la chasse d'eau en sortant des toilettes
- S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes.

4) L'application des gestes barrières : un affichage est mis en place dans tous les locaux fréquentés par les élèves et les personnels.

Le lavage des mains sera réalisé, à minima :

A l'arrivée dans l'école ;
Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
Avant et après chaque repas ;
Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Durée : 30 secondes de nettoyage selon le protocole qui sera rappelé aux élèves, essuyage avec papier jetable.

- 5) Accès à l'infirmierie : l'infirmierie est au fond du couloir de l'entrée 1. Son accès est sécurisé par un meuble bas placé là. Les élèves qui se blessent rejoignent la zone infirmerie avec une AESH qui note dans le cahier les soins apportés. L'élève est soigné par la directrice. Elle prend soin de porter un masque et de mettre des gants avant de soigner l'élève. Le matériel (y compris du gel hydro alcoolique) est mis à disposition dans l'armoire. Les gants sont immédiatement jetés dans une poubelle qui ferme et l'élève reconduit dans son groupe par l'AESH.
- 6) Mise en place d'un lieu isolant l'enfant / adulte malade (local, installation, gestion et conditions matérielles) : il s'agit de la salle Rased. Elle reste fermée à clé en permanence. Si elle est utilisée, un affichage le signale afin d'indiquer la nécessité d'un nettoyage poussé.
- 7) Nettoyage et désinfection : il est assuré par le personnel municipal et ponctuellement par les autres adultes présents dans l'école.

3. Conditions d'accueil et organisations pédagogiques

1) Matériel pédagogique

Le matériel personnel de l'élève :

- Lors de l'installation des classes, tout le matériel des cases laissé par les élèves avant la fermeture de l'école est enlevé et autant que possible restitué aux familles des sacs en plastique individuels nominatifs. Ces sacs sont stockés dans une armoire fermée.
- Les élèves prennent une trousse et une pochette, ils apportent les manuels prêtés ainsi que les livres de bibliothèques et fournitures appartenant à l'école. Les enseignants prennent soin de fournir les photocopies aux élèves en respectant les règles sanitaires.
- Les élèves sont invités à se vêtir avec une tenue adaptée à la pratique sportive.

Le matériel de l'école en prêt aux élèves :

- Les maîtres préparent des boîtes nominatives avec du matériel individuel qui reste sur la table celle-ci aussi nominative. Chaque élève dispose de ses livres, aucun partage n'est pratiqué. Les cahiers et supports ne sont pas échangés.
- Si un matériel est accidentellement transféré d'un élève à un autre élève, procéder à un lavage des mains et au nettoyage de désinfection du matériel.

Le matériel collectif ;

Le matériel collectif est proscrit et rangé de façon à ne pas être utilisé, sauf par l'enseignant. Un contenant qui ferme est prêt à recevoir tout matériel devant être désinfecté.

Des lingettes de désinfection sont disponibles dans les classes pour les désinfections urgentes.

2) Les organisations pédagogiques :

- Conditions : Les enseignants portent un masque dans toutes les situations. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves en primaire. La distanciation sociale est de rigueur.
- L'enseignant qui fait classe peut ne pas être l'enseignant habituel. En effet, un enseignant peut prendre en charge en présentiel un autre niveau (ou classe) que sa classe habituelle si son collègue titulaire de la classe ne peut être présent en raison d'une « vulnérabilité » ou parce que le nombre d'élèves présents ne nécessite pas la présence de tous les enseignants. Il peut y avoir des classes multi-niveaux.

Le présentiel :

La reprise de la scolarité se fera par des temps d'échange qui permettront :

- *de sécuriser les élèves en expliquant la situation, notamment pour les plus jeunes ;*
- *d'écouter ce qu'ils ont vécu ;*
- *d'identifier d'éventuelles situations traumatisantes de confinement et de les signaler au personnel compétent ;*
- *de leur expliquer les nouvelles règles de la vie commune dans l'école et l'établissement, en particulier les mesures barrière, les principes de distanciation sociale et les objectifs d'apprentissage jusqu'à la fin de l'année.*

Le distanciel :

Les attendus pédagogiques et éducatifs : il ne s'agira pas de « terminer le programme » mais de (re)nouer des liens avec les élèves et de conforter les plus fragiles, surtout la première semaine pour les enseignants qui assurent le distanciel avec des élèves qui ne sont pas les leurs.

L'enjeu est de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

Un enseignant en présentiel à temps complet ne prend pas en charge sa classe en distanciel. Il reçoit le travail pour les élèves qui n'appartiennent pas à son effectif de classe habituel par voie numérique.

Les enseignants en distanciel envoient le travail aux enseignants en présentiel et assurent la continuité pédagogique pour les élèves des enseignants présents qui ne sont pas rentrés.

Les enseignants présents à mi-temps organisent leur travail en fonction des contraintes énoncées ci-dessus. Si l'effectif augmente, leur présence devient nécessaire à temps plein.

Cycle 1	Cycle 2 + CE2	Cycle 3 – CE2
TPS-PS Mme Mariage : présente le matin, distante l'après-midi MS-GS Mme Derville : distante lundi et mardi, présente jeudi et vendredi MS-GS M. Benhadja : distant	CP M. Hédin : distant jeudi et vendredi, présent lundi et mardi CE1 Mme Déprez : distante CE1 M. Bizet : présent	M. Delahaye : distant M. Letienne : présent Mme Tonneaux : distante Mme Maillard, directrice : présente

→ Le télétravail :

<https://eduscol.education.fr/cid151018/continue-pedagogique-au-premier-degre.html>

→ la continuité pédagogique :

<https://eduscol.education.fr/cid150633/principes-pour-continue-pedagogique.html>

→ les ressources :

<https://eduscol.education.fr/cid150648/ressources-numeriques-educatives.html>

Dimension sociale et psychologique : impact sur les personnels et les élèves.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/0/1_A1-1_Elem_fiche_1_Accueillir_Securiser_1280080.pdf

Bilans :

Les enseignants proposeront une version allégée et personnalisée des LSU ou des bilans dans « je valide ». Il s'agit de pratiquer l'évaluation positive. On peut également indiquer des axes de progrès aux familles.

3) La communication avec les familles :

Les moyens de communication mis en œuvre sont les suivants :

- ENT, envoi de mails et tous moyens utilisés pendant le confinement
- Affichage, courriers

Le document d'informations préalable à la rentrée : un document est produit à destination des familles, il sera proposé au Conseil d'École. Il sera communiqué par les moyens cités ci-dessus.

4. Partenariat avec la commune

Le matériel nécessaire : au regard de toutes les mises en place, voici le matériel nécessaire : savon, serviettes jetables, lingettes de désinfection, gel hydro alcoolique, sacs en plastiques pour stockage du matériel laissé par les élèves, barrières, rubans de signalisation, marquages au sol, plots de balisage, [contenants avec couvercles](#), (liste non exhaustive)

La coopération indispensable : afin de faciliter le travail de désinfection et que les agents d'entretien puissent connaître les locaux utilisés dans la journée et utiliser les deux protocoles de nettoyage détaillés dans le guide sanitaire ; afin de gérer au mieux les transmissions des élèves du scolaire au périscolaire et réciproquement.